

**du 23 JUIN 2005**

## **RELEVÉ DE CONCLUSION**

**Présents :**

**Les Co-Présidentes habitantes :** Micheline VALADIER

**Elu :** Rodolphe CHALLET-

**Membres du Conseil de Quartier :** Michel BOURDEAU, Jocelyn CRESPIAN, Frédéric DAUBERT, Michel FENIOUX, Yves MORISSEAU, Christian NICOLET, Vincent TRAN.

**Absents :** Camille DELAITRE, Jean-Luc DELSOL, Christian GERVAIS, Mimi GERVAIS, CLAUDIE LAROCHE, Annie LEGAGNEUR, Véronique RIVAULT.

**Excusés :** Gilles FRAPPIER, Madeleine CHAIGNEAU, GUY-MARIE GUERET, Geneviève RIZZI.

**Direction de la Proximité et de la Citoyenneté**

Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe Service Concertation et Conseils de Quartier, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartier, Laurence COSSET, Agent MCSP.

**Objet : INTERVENTION DE RODOLPHE CHALLET**

Rodolphe CHALLET a assisté à toutes les Assemblées Générales avant la dissolution des Conseils de Quartier.

Il souligne que les candidatures, du Conseil de Quartier de Souché, n'affluent pas et invite les personnes à se porter candidat avant le 27 juin.

Il regrette la participation émoussée du Conseil de Quartier de Souché et les problèmes de personnes précisant qu'il faut aujourd'hui tirer les leçons. Il informe qu'une réorganisation est prévue, afin de repartir sur de nouvelles bases notamment, la nomination d'un nouveau Co-Président élu.

## INTERVENTION DE MICHELINE VALADIER

Micheline VALADIER remercie le public de sa présence à cette dernière réunion du 1<sup>er</sup> mandat du CQ avant son renouvellement comme le prévoit la chartre. Elle rappelle que ce premier mandat a eu une durée de 3 ans, la Co-Présidence a été exercée la 1<sup>ère</sup> année par Geneviève RIZZI et Véronique RIVAULT.

Les 2 années qui ont suivi, elle ajoute que la Co-Présidence a été assuré par Madeleine CHAIGNEAU et elle même.

Elle propose de faire part du bilan général du fonctionnement du Conseil de Quartier qui a été préparé collectivement lors de la dernière réunion de bureau.

Chaque responsable de commission, fera ensuite un bilan des activités menées au cours de ce mandat.

Comme l'indiquent les documents récapitulatifs, 21 réunions de bureaux et 15 réunions du Conseils de Quartier ont eu lieu.

Cela représente un Conseil tous les 2 mois et demi environ.

- Une réunion de bureau afin de préparer le Conseil Quartier a lieu avant chaque CQ.

- Une réunion de bureau après pour en faire le bilan et préparer les travaux des commissions à partir de ce bilan.

Ce fonctionnement a paru satisfaisant et sérieux aux membres du bureau. Il leur a semblé que des réunions de l'ensemble des membres sans public devraient être maintenues de temps à autre afin de préparer les dossiers et partager un moment de convivialité autour d'un repas.

Il a paru indispensable que tous les responsables des commissions participent aux réunions de bureau, cela facilite les tâches et la communication.

Les membres du Conseil ont été sollicités pour diverses réunions :

- Commission citoyenneté,
- Interquartiers,
- Transports,
- Pistes cyclables...

Les membres des commissions se sont efforcés de s'y rendre mais il nous est apparu nécessaire de déléguer entre eux ce travail car ils ne pouvaient pas toujours se rendre disponible.

Les responsables de commissions ont trouvé une organisation satisfaisante, une « vitesse de croisière » même si pour chacun d'entre eux, il n'est pas toujours évident de tout concilier.

Il y a eu 8 démissions pour raisons diverses, mais la fréquentation des membres a été satisfaisante : plus de 60%.

Il y a eu une évolution positive de la fréquentation du public qui est venu régulièrement.

Les relations entre le CQ et le public n'ont pas toujours été faciles. Les membres du bureau ont eu du mal à faire entendre que le Conseil de Quartier est une instance consultative de bénévoles, sans compétences particulières, mais avec une vraie volonté de s'investir dans le quartier. Ils tiennent à dire qu'ils n'ont pas à subir la colère sous forme d'invectives, d'insultes ou de propos diffamants, même si c'est le fait de quelques personnes. Par contre, ils ont parfaitement compris que les personnes qui ont réagi quelquefois vivement, avaient de réelles insatisfactions ou inquiétudes. Le CQ a pour fonction d'écouter, de faire remonter les demandes, les doléances lorsqu'elles relèvent de l'intérêt général. Il peut donner son avis en fonction de l'expression des habitants et il n'a pas à gérer les questions d'intérêt particulier. C'est ce à quoi ils se sont tenus, c'est ce qui les a guidé !

Les absences fréquentes de certains élus membres des conseils posent question sur tous les quartiers. Cependant les adjoints sont venus régulièrement présenter des projets relevant de leur domaine : M FRAPPIER est venu parler de la voirie, du PLU quand cela a été demandé, Mme RAVENEAU a été très présente, M.BREUILLE, Mme.BILLY sont intervenus également. Sans oublier M.CHALLET qui est venu régulièrement soutenir la Démocratie participative auprès de sa collègue de quartier...

D'une manière générale, les relations avec les élus ont toujours été marquées par la franchise et le respect réciproques. Les membres du Conseil, de leur côté, ont veillé à être des citoyens acteurs et responsables.

Le fonctionnement du Conseil de Quartier est étroitement lié aux personnes du service « Vie participative » qui ont pour mission de suivre les conseils et de leur apporter un soutien logistique indispensable. Micheline Valadier les remercie chaleureusement pour leur engagement constant. Il s'agit bien sûr de Lydia ZANETTE de Bruno BROSSARD, et de Laurence COSSET qui les ont accompagnés à chaque étape, tout au long de ce mandat mais aussi Robin DEGREMONT qui les a aidés dans le domaine de la communication et qui a développé Couleurs Quartiers et Gérard LABORDERIE qui a assuré le suivi des demandes.

Au cours de ces années, les relations avec les services municipaux ont évolué de manière très positive, la dernière réunion à propos de la rue de la mairie en est un bon exemple. Ce point de vue est partagé également par les personnes des services elles-mêmes : le Directeur des « Espaces publics » reconnaît qu'il « ne sait plus faire sans les Conseils de Quartier ». Au cours de ces années, l'expérience faisant, une démarche s'est dégagée, qui dans l'esprit, doit être privilégiée.

<p>C'est celle qui a été utilisée pour l'aménagement du Fief chapon où dès le départ du projet, une démarche participative a été mise en place en menant une enquête auprès des habitants de ces immeubles et maintenant en suivant le projet en partenariat avec l'OPAC, les services municipaux, le cabinet spécialisé dans ce type d'aménagement. Micheline Valadier termine son propos en disant quelques mots plus personnels : Elle a beaucoup appris au cours de ces 2 années quelques fois à ses dépens, elle a fait des rencontres et des expériences tout à fait passionnantes, elle a eu des périodes de doutes aussi mais a acquis une vraie conviction : c'est que la « Démocratie Participative est une utopie » qui vaut bien qu'on y consacre un peu de son temps et de son énergie à un moment de sa vie. Pour diverses raisons, entre autres, parce que l'on vit mieux en essayant de faire avancer les choses plutôt qu'en attendant que quelqu'un le fasse pour soi. De ce point de vue les Conseils de Quartier jouent un rôle essentiel. Elle termine en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui lui ont témoigné de leur confiance comme Co- Présidente, en particulier les membres du bureau.</p>	
<p><b><u>BILAN PAR COMMISSION</u></b></p> <p><b><u>Commission Bâtiments</u></b> (<i>Michel FENIOUX</i>) Voir le compte-rendu (pièce jointe) de la commission Bâtiments</p>	
<p><b><u>Commission Sécurité</u></b> (<i>Yves MORISSEAU</i>) Voir le Compte-rendu (pièce jointe) de la commission sécurité.</p>	
<p><b><u>Commission voirie</u></b> (<i>Christian NICOLET</i>) Voir le document des projets en cours et réalisés lors du mandat 2002/2005 du Conseil de Quartier de Souché.</p>	
<p><b><u>Commission Environnement, Espaces verts</u></b></p> <p>1/ <b><u>Aménagement du Fief Chapon</u></b> : C'est un projet prioritaire du conseil. Afin d'améliorer les conditions d'aménagement et le cadre de vie des habitants du Fief Chapon, les membres du conseil ont recueilli, au moyen d'un questionnaire, les remarques et les souhaits des habitants. Une étude en vue de cet aménagement est en cours, elle est menée par la Ville de Niort et par un cabinet spécialisé de Bordeaux. Une première réunion a eu lieu le 22 mai entre l'OPAC, le service des espaces verts, le cabinet spécialisé, le Conseil de Quartier et les habitants. Des premières propositions ont été faites.</p> <p>2/ L'installation d'une gloriette pour la maison de retraite de la Coudraie fait partie des projets engagés. Il nécessite d'effectuer une demande de permis de construire et des appels d'offre, ce qui va allonger le délai de réalisation. L'installation d'un banc sera plus rapide.</p> <p>3/ La réfection de la clôture du jardin de Souché a été effectuée et la grille donnant sur le boulevard J.Cocteau sera repeinte.</p>	

<p><b><u>Intervention du public :</u></b>  La démarche consultative entreprise pour le Fief Chapon est positive. Il est regrettable que cette même démarche n'est pas été envisagée pour le projet de l'Espace Gillier.</p> <p>Lors de la fête de Quartier, <u>aucun bruit</u> provenant de la salle n'a été constaté malgré la présence d'un orchestre et de nombreuses personnes. Plusieurs personnes font part de leur satisfaction mais rappelle qu'il reste le problème des véhicules.</p> <p>La question de l'utilisation de la salle pour des festivités plus importantes est posée au regard des possibilités qu'offre la superficie.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau.</b>  Rodolphe CHALLET rappelle qu'il existe un comité d'usagers auquel participent maintenant des membres de l'association des Amis du Vieux Souché. Des accords ont été trouvés pour l'utilisation et la mise en service de la salle qui, pour l'instant, ne peut pas être utilisée le soir.</p>	
<p><b><u>Commission transports</u></b> (Frédéric DAUBERT)</p> <p>Un recensement des diverses demandes est prévu par la CAN en septembre. Elle doit revoir le fonctionnement.  Les lignes de bus ne passeront plus systématiquement par la place de la Brèche. Un réaménagement de circuit est prévu à la rentrée de septembre. Il est prévu, notamment, le circuit de petites navettes.  Un comité d'usagers, doit se mettre en place.</p>	
<p><b><u>Intervention du public:</u></b>  Le Conseil de Quartier va dans le sens de la Municipalité, il est du côté des élus .</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau.</b>  Rodolphe CHALLET précise que les membres du Conseil n'ont pas à être remis en cause sur leur fonctionnement. Il demande si cette personne a une solution afin de résoudre ce problème et l'invite à intégrer le Conseil de Quartier précisant que certains bénévoles vont dans le sens de l'engagement. D'autres pas, Chacun doit s'ouvrir à la participation.</p> <p>M. Jacques TAPIN membre du Conseil de Quartier de Goise, venu en public, souligne que cette réflexion est importante et qu'il faut travailler sur ces décalages ressentis.</p>	
<p><b><u>Intervention du public</u></b>  Les réunions sont trop longues, 1 H 30 suffirait afin de garder une bonne concentration.</p>	
<p><b><u>Intervention du public</u></b>  Le public est mieux informé sur les jours des Conseils de Quartier.</p>	

<b><u>Intervention du public</u></b> Où en est le dossier du mur de Souché ?	
<b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> 2 dossiers ont été adressés au Procureur de la République. A ce jour, aucune réponse n'a été donnée.	
<b><u>Intervention du public</u></b> Rue de Bellune, des trous sont mal bouchés.	
<b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Le service vie participative le signalera au service compétent.	
<b><u>Objet Intervention du public</u></b> Rue Antonio Vivaldi, il a été demandé un aménagement afin de ralentir les automobilistes, où en est cette demande ?	
<b>réponse mairie/proposition Conseil/bureau</b> Un comptage a été fait par la Ville. Il faut réfléchir à l'aménagement le plus adapté.	
<b><u>Intervention du public</u></b> Des travaux d'EDF ( <i>enterrement de fils électriques</i> ) ont été effectués Boulevard Jean Cocteau, il faudrait coordonner les travaux de voiries. ( <i>trottoirs...</i> ) car ce qui vient d'être fait, va être défait !	
<b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Le service vie participative fera remonter cette demande.	
<b><u>Intervention du public</u></b> L'éclairage public de la rue Jean François Cail fonctionne la nuit alors qu'elle n'est pas en service.	
<b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Pour des raisons de sécurité, l'éclairage est assuré jusqu'à minuit Une réflexion, notamment sur l'intensité de cet éclairage, peut être menée.	
<b><u>Intervention du public</u></b> Les personnes âgées, du fait de la hauteur du bus ont des difficultés pour le descendre, Il faudrait mettre un socle à hauteur.	
Un membre du Conseil de Quartier dans son bilan constate et regrette la lenteur d'exécution des demandes	
Micheline VALADIER remercie les personnes présentes et les invite à apporter leur soutien et leur aide au Conseil de leur quartier en devenant membre puisque la possibilité leur ait offerte en ce moment ou à défaut en continuant de venir aux réunions donner leur opinion, leurs attentes et leurs souhaits. Elle les invite à partager le verre de l'amitié afin de clôturer l'assemblée Générale et les 3 années de fonctionnement du Conseil de Quartier.	